

Mercus Garrabet Amplaing Jarnat Croquié BULLETIN
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

N° 57
4ème trimestre 2015



Le compostage individuel





sommaire

DOSSIER: Le compostage individuel

>>> p. 3

HISTOIRE LOCALE:
"La rentrée des classes
d'antan" >>> p. 4

ACTUS MUNICIPALITÉ, VILLAGES >>> p. 5 à 7

VIE SCOLAIRE >>> p. 8

ASSO INFOS >>> p. 9 à 12

DÉLIBÉRATIONS >>> p. 11

ETAT CIVIL >>> p. 11

ANIMATIONS >>> p. 12

Horaires d'ouvertures de la Mairie Du lundi au vendredi : 9 H / 12 H – 14 H / 17 H Tél. 05 34 09 86 10 Mail : mairie.de.mercus@wanadoo.fr



Directeur de la publication : José LORENZO

Rédaction : Patricia TESTA

Photos:

Mairie de Mercus, vie scolaire, vie socio-éducative et vie associative, habitants de la commune

Maquette, impression : IPS Imprimerie (09)

édito

L'année qui vient de s'écouler fut une année riche en évènements pour la commune.

Elle a vu la réalisation et l'aboutissement de nombreux projets qui nous tenaient à cœur et pour lesquels nous nous sommes âprement battus. Leur issue nous apporte une grande satisfaction :

- Aménagement de la rue du Fournil et création d'un parking matérialisé.
- Création d'un réseau d'assainissement, réfection du réseau d'eau potable, enfouissement des lignes d'alimentation électrique haute et basse tension, éclairage public et réseau télécommunication à Jarnat. A ce propos, je remercie le SMDEA pour la partie "eau et assainissement", la régie municipale d'électricité et le SDE 09 en ce qui concerne les réseaux électriques, avec qui nous avons coordonné ce chantier, et les entreprises SANCHEZ et CEGELEC qui réalisent les travaux.
- Achat de la maison située 8, avenue Henri Marrot à Mercus qui abrite 3 appartements locatifs.
- Acquisition de l'immeuble situé 27, avenue Paul Marrot : l'appartement du 1^{er} étage sera mis en location après rénovation, et nous espérons qu'une épicerie s'installera au rez de chaussée après aménagement.
- Défense de la forêt contre l'incendie (DFCI) : pose de 3 citernes et création de pistes permettant d'y accéder.
- Mise en place d'un panneau d'affichage à Amplaing (quartier du Peyregat).

Sans faire de l'autosatisfaction, nous pouvons légitimement être fiers de notre bilan 2015.

Nous avons la ferme intention de poursuivre notre tâche afin de répondre au mieux aux besoins et aux attentes de nos administrés.

Nos projets 2016:

- Etude de création d'une maison médicale à Mercus en concertation avec le médecin local et l'Agence Régionale de Santé.
- Réalisation de travaux de renforcement et de soutènement de murs, et remise en état des chemins et traversées de cours d'eaux détériorés par les intempéries de l'hiver 2014. Ces travaux n'ont pu être réalisés en 2015, nous étions tenus d'attendre les notifications d'aide de l'Etat avant de les entreprendre.
- Aménagement de l'entrée de la zone artisanale de Barri à Amplaing.
- Etude et réalisation de la mise en accessibilité de certains bâtiments communaux.
- Réalisation de l'éclairage public rue de la Carlasse à Garrabet.
- Aménagement de la rue Gabriel Péri et de l'impasse du 19 mars à Mercus.

Bien sûr, cette liste n'est pas exhaustive, elle pourra être modifiée compte tenu des impondérables pouvant se présenter en cours d'année

Vous l'admettrez bien volontiers, le programme est chargé... Nous avons de l'ambition pour notre commune, et soyez assurés que selon notre habitude, nous mettrons tout en œuvre pour améliorer votre qualité de vie.

Chers administrés, le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons de tout cœur, une excellente année 2016 pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

Nous formulons des vœux pour que vous puissiez profiter durant de longues années de notre douceur de vivre, réussir dans vos projets tout en conservant une santé florissante.

Vous êtes la force vive de notre commune et nous vous en remercions.

Le Maire José LORENZO

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Une pratique éco citoyenne

Le compostage est un processus biologique qui permet de transformer les matières organiques en un produit semblable à du terreau : le compost. C'est une opération qui consiste à dégrader, dans des conditions contrôlées, des déchets organiques en présence de l'oxygène de l'air et de l'humidité (eau).

Le compostage est la mesure phare qui permet de réduire les déchets. De plus, ce procédé permet à celui qui le pratique d'obtenir un engrais naturel. Ce dernier peut être utilisé pour structurer le sol de son jardin et nourrir ses plantations.

Il présente également l'avantage non négligeable d'alléger la poubelle domestique : 1/3 des déchets contenus dans la poubelle de chaque foyer peut être composté.

QUELS DÉCHETS PEUT-ON METTRE DANS UN COMPOSTEUR ?

MENAGERS

- épluchures et restes de légumes ou de fruits .
- marcs de café avec filtres .
- sachets de thé ou d'infusion .
- coquilles d'œufs broyées;

MENAGERS NON ALIMENTAIRES

- sciure et copeaux de bois non traité, non verni, non peint .
- cendres de bois totalement refroidies (en petite quantité) .
- serviettes et mouchoirs en papier, essuietout blanc .
- litières végétales des animaux de compagnie;

DE JARDIN

- tontes de gazon préalablement séchées :
- fleurs fanées, ou mortes ;
- mauvaises herbes non montées en graines et sans terre :
- paille et foin sec ;
- feuilles mortes.





Le compostage est un processus similaire à celui de la transformation des végétaux en humus dans les sous-bois. Pour le réussir, il faut.

- faire des apports réguliers ;
- donner de l'oxygène au compost en le retournant régulièrement ;
- assurer un bon équilibre entre azote et carbone, à hauteur de 2/3 pour 1/3 environl.

Le SMECTOM, en charge de la collecte des déchets sur la commune de Mercus-Garrabet, met des composteurs à la disposition de ceux qui le souhaitent moyennant un prix très attractif (voir documentation ci-jointe).

HISTOIRE LOCALE



La rentrée des classes d'antan

Vous souvenez-vous de ce temps pas si lointain où les grandes vacances s'étiraient jusqu'en octobre ?

L'été s'était envolé à tire d'aile, cédant la place à l'automne déjà là. Les hirondelles frileuses commençaient à se rassembler sur les fils électriques avant leur grand départ vers des contrées plus clémentes. Les feuilles d'or jonchaient le sol et les enfants s'en donnaient à cœur joie de les faire craquer sous leurs pas. Il restait encore quelques jours pour ramasser les champignons parfumés dans les sous-bois. Les écoliers en sursis profitaient de ces derniers jours de liberté pour une cueillette prudente dont ils étaient fiers de montrer le résultat à leurs parents.

Mais la cloche allait bientôt sonner, pour petits et grands!

C'était le grand jour pour les bambins de maternelle qui s'accrochaient désespérément aux jupes rassurantes des mamans aussi émues qu'eux et retenant leurs larmes avec peine. A cette époque l'école maternelle n'était pas aussi aimable et riante qu'elle l'est aujourd'hui. Il s'agissait d'une école véritable où dès quatre ans petites filles et petits garçons assis durant des heures devaient apprendre à lire, écrire et compter. Les mamans avaient le cœur gros "d'abandonner" leur tout petit dans ce monde inconnu.

Une journée décisive : la rentrée des classes !!

C'était l'occasion d'étrenner un beau tablier tout neuf, d'arborer fièrement une belle trousse garnie de son nécessaire, un nouveau cartable de cuir bien solide, pour épater les copains retrouvés...Ils étaient l'équipement de tout écolier en ce temps-là, des plus petites classes jusqu'au cours moyen. Il fallait y ajouter les porteplumes et leurs plumes sergent major. Parfois le porte-plumes était pourvu d'une petite vue dans son manche, que l'on pouvait admirer en transparence. Qui a oublié ces petits pots de colle blanche qui sentaient l'amande amère! Combien ont essayé d'y goûter?

Dans la classe un peu austère aux grandes fenêtres inaccessibles, les pupitres en bois, solides et pourvus de bancs, s'alignaient face au sévère tableau noir; Dans un angle, le vieux poêle à bois ou à charbon, quelques cartes et affiches éducatives au mur, constituaient le seul décor du lieu. Il était interdit de bavarder ou de se déplacer sans autorisation. Et l'on enviait l'élève chargé d'effacer le tableau noir !! Sur les pupitres, l'encrier de porcelaine blanche était logé dans l'emplacement prévu à cet effet. Il était auréolé de quelques taches d'encre violette témoignant des difficultés de l'apprentissage de l'écriture. Sur les doubles lignes, il fallait s'appliquer à tracer les lettres et surtout ne pas oublier les pleins et les déliés !! Comme elles étaient peu fermes ces lettres, et combien de taches violettes sur les doigts maladroits !! Le stylo n'avait pas encore vu le jour.





Point de tablette, de calculette, d'ordinateur ni de portable... il fallait savoir compter et les tables de multiplications figurant au dos des cahiers étaient bien utiles !

Ces cahiers qu'il fallait montrer aux parents en fin de semaine avec crainte ou fierté selon les appréciations en rouge que le maître ou la maîtresse annotait dans la marge; "très bien" "passable" "peut mieux faire" ou pire "mal" le couperet tombait… La discipline était omniprésente et personne n'osait se plaindre.

Pour éviter les taches redoutées, les buvards publicitaires que l'on collectionnait et s'échangeait à la récréation, faisaient de leur mieux, sans pour autant éviter les bavures... et la tenue du cahier comptait beaucoup! Dans la cour de récréation, garçons et filles étaient séparés comme dans les classes. Des jeux s'organisaient vite entre les groupes d'enfants: sacs de billes ou ballon, cordes à sauter, osselets, marelle et balles étaient les plus courants...

Mais lorsque l'ombre gagnait la classe, la journée d'école approchait de son terme et la cloche libératrice allait bientôt retentir. L'heure de la sortie tant attendue laisse tout ce petit monde rejoindre les mamans impatientes. Un bon goûter attend à la maison: tartines de pain à la confiture, pain beurré avec une barre de chocolat, une pomme, une tasse de chocolat chaud.

C'est qu'il fallait récupérer de la journée de classe et reprendre des forces pour affronter l'heure des devoirs, incontournable pour les plus grands.

Ce soir, il va falloir se coucher de bonne heure pour être en forme demain matin. Vivement jeudi ! Ce jour béni entre tous et attendu avec impatience. On allait enfin faire la grasse matinée. Certains couraient acheter leur magazine favori : le journal de Mickey, Lisette, Bibi Fricotin, les Pieds Nickelés... d'autres encore attendaient de pouvoir écouter leur émission pour la jeunesse diffusée à la radio.... d'autres enfin retrouvaient leurs copains pour une partie de ballon acharnée.

La télévision était peu répandue et les jeux vidéo encore inconnus... les distractions étaient plus rares et plus simples qu'aujourd'hui mais elles ont gardé une saveur inoubliable pour tous ceux qui les ont connues...

Il fallait travailler sérieusement tout un trimestre pour mériter un bulletin honorable. Ce sésame indispensable pour pouvoir profiter pleinement des vacances de Noël. Ces vacances de fin d'année qui, telle une terre promise, se profilaient à l'horizon encore lointain.

Mais ceci est une autre histoire et fera l'objet d'un autre chapitre de souvenirs d'enfance encore si proches et si vivaces.

actus municipalité

Infos pratiques

BRÛLAGE DES DÉCHETS:

En application du Règlement Sanitaire Départemental, le brûlage à l'air libre des déchets verts ménagers (tonte de pelouse, taille de haies, arbres) ou tout autres déchets (emballages, papiers, ...) provenant des ménages, est interdit. Cette interdiction a pour objectif de lutter contre la pollution de l'air par les particules. De ce fait, le brûlage de déchets à l'air libre, même à l'intérieur d'un bidon situé sur votre terrain, est prohibé. En effet, cette réglementation est axée surtout sur la lutte contre la pollution de l'air et non sur l'aspect sécuritaire.

Ces opérations de brûlage dans les jardins ou terrains sont interdites sous peine de poursuites pénales. Il en est de même pour le brûlage des matières plastiques (déchets agricoles, de chantier, d'entreprise...) qui sont sévèrement réprimandés par la loi.

Précisons que les riverains gênés par les odeurs de brûlage peuvent engager la responsabilité de l'auteur des faits pour nuisances olfactives.

ECOBUAGE:

Dans notre département, l'usage du feu et plus particulièrement l'incinération des végétaux sur pied est réglementé par l'arrêté préfectoral en date du 2 décembre 2009. Le non-respect de cette réglementation entraîne des sanctions pénales.

A ce titre, une déclaration doit être effectuée pour toute surface inférieure ou égale à 15 ha, ou une demande d'autorisation pour une surface supérieure à 15 ha. Ces formalités sont obligatoires et s'effectuent à l'aide du formulaire à retirer en mairie.

Même en dehors de la zone exposée aux incendies, il faut rester prudent et vigilant.

Respecter la réglementation en vigueur ainsi que les recommandations et prescriptions, c'est déjà assurer sa sécurité ainsi que celle des autres.

Source : Préfecture de l'Ariège "l'Etat en Ariège" - n°10 avril 2015 Thierry GUEDEAU Garde Champêtre.



CHEMIN FAISANT...

Ce superbe faisan se promenait tranquillement, dans les rues de Mercus, sans doute dans le but de s'informer sur le mode de vie des habitants. Il comptait passer inaperçu... C'était sans compter sur l'œil avisé d'un autochtone, qui n'a pas hésité à dégainer son appareil photo pour immortaliser cette scène pour le moins inattendue. Merci à Francis DEL-PONT pour ce cliché insolite.

UN JEUNE MERCUSIEN A L'HONNEUR

Michel CHOLLET, Mercusien d'adoption a recu des mains du Général ROQUE-JOFFRE, la croix du combattant

Engagé à l'âge de 18 ans dans les Chasseurs Alpins, il a été affecté au 7ème Bataillon.

Après une mission de quatre mois en Nouvelle Calédonie, son Bataillon (unité opérationnelle) a été envoyé dès 2013 en République Centrafricaine dans le cadre de l'opération "Sangaris". Au cours de cette dernière Michel a participé à deux opérations à haut risque qui lui ont valu une citation à l'ordre de la Brigade.

Félicitations

Source : témoignage du Caporal-Chef Michel CHOLLET

le mot du maire NOËL! Une fête particulière pendant la-

quelle le temps suspend son vol....

C'est tout un symbole, une trêve magique, un moment privilégié centré sur les retrouvailles familiales et rempli de joie.

Profitons de cette période propice pour nous rapprocher les uns des autres, au-delà du cercle familial, et nous préoccuper de nos proches voisins et de ceux que nous côtoyons quotidiennement sans vraiment les connaître.

Certes, des solutions collectives existent grâce aux organismes sociaux, mais les aides individuelles, les témoignages d'amitié venant de chacun de nous, en étant plus attentionnés et plus solidaires, sont tout aussi essentiels.

Autant de gestes qui adoucissent la vie de tous les jours, en particulier pour les plus fragiles et les plus isolés d'entre nous.

Pour le mieux-être et le bonheur de tous, il est important d'être attentifs aux autres afin de renforcer l'entraide et la solidarité dans nos villages et pas seulement en période de NOËL. I. LORENZO



MAISONS ET ESPACES FLEURIS

Cette année encore, les habitants de notre commune se sont distingués en matière de fleurissement. Cing d'entr'eux ont été primés au concours organisé par la Communauté des Communes du Pays de Tarascon. Voici les noms et le classement des lauréats mercusiens.

Catégorie "Maison avec jardin très visible de la rue": Mesdames Aline RUEFF, Jarnat (5ème prix), Anna-Paula LOURENCO, Amplaing (7ème prix), Claudine Amiel, route d'Amplaing à Mercus (9ème prix), Monsieur Alfred DOS RAMOS, Garrabet (10ème prix)

Catégorie "Décor floral en bordure de route": Madame Andrée MATEO (Mercus) a reçu le 3ème prix

Catégorie "Bâtiment et lieu public" : Notre commune a reçu le 1er prix dans sa catégorie. Les enfants de l'ALAE, avec l'aide d'Albertine ont aménagé un beau parterre de fleurs devant le bâtiment abritant la cantine et le

centre aéré. Hélas, ce petit jardin d'agrément a été saccagé sitôt sa réalisation terminée, par des individus imbéciles dont le seul plaisir consiste à détruire ce qu'ils ne seraient pas capables de faire. Pourtant, l'espace a été refleuri par les enfants blessés par de tels agissements.

Félicitations à tous les jardiniers (es) dont le savoir-faire et le bon goût contribue à l'embellissement de nos villages.



actus municipalité

Travaux

BÂTIMENTS

8, avenue H. Marrot : les travaux de rénovation des appartements des 1^{er} et 2^{ème} étages sont terminés.

Le rez de chaussée devait abriter un cabinet médical. Les aménagements imposés par la loi en matière d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, rendent la surface utilisable par les professionnels de santé trop exigüe. Un 3^{ème} logement locatif y a donc été aménagé.

De ce fait, le conseil municipal, en étroite collaboration avec le médecin local et l'Agence Régionale de Santé, mène une réflexion sur la création d'une maison médicale suffisamment spacieuse pour abriter plusieurs cabinets médicaux ou paramédicaux.



27, avenue H. Marrot : l'acte de vente a été signé le 14 octobre 2015. Les travaux d'aménagement sont en cours d'étude.

RADARS PÉDAGOGIQUES

Ils ont été installés à l'entrée de Mercus, Garrabet et Amplaing. Soyez vigilants, respectez la limitation de vitesse,... des contrôles inopinés seront effectués.



NETTOYAGE DU RUISSEAU SERBEL À MERCUS

Le SERBEL, ruisseau de Croquié, est entretenu régulièrement tous les quatre ans, sur une longueur de 5,7 km, soit depuis la côte d'altitude 1200 m jusqu'à son confluent avec l'Ariège, dans le lac de retenue.

Cet entretien a été confié à l'entreprise SARL S.A.T.F. (Société Ariégeoise de Travaux Forestiers) de Pamiers dans le cadre du marché public concernant les travaux forestiers en rivière du SYMAR (syndicat des rivières), suite à appel d'offres et choix de la commission compétente en août 2015. Cette portion du Serbel entretenue constitue le lot n°6.

Le montant des travaux s'élève à 8 500 € H.T. Il est financé d'une part par les subventions de l'agence de l'eau Adour-Garonne pour 50 % et par celles du Conseil Départemental de l'Ariège pour 15 % d'autre part. Le solde des 35% restant à la charge de la Communauté des Communes du Pays de Tarascon.

L'opération de nettoyage a été réalisée du 9 au 13 novembre 2015. Elle comprenait le recépage des arbres et arbustes situés sur les berges de la portion citée plus haut, mais également le tronçonnage et l'évacuation manuelle hors d'eau de gros peupliers noirs sénescents d'un diamètre supérieur à un mètre.

L'équipe de 3 bûcherons de l'entreprise SATF a dû être renforcée par 2 employées supplémentaires pour assurer cette charge de travail importante.

Un nettoyage des 9,5 km de l'Ariège, entre Ornolac et l'amont de la retenue de Garrabet, sera effectuée cet hiver dans le même cadre.



LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT À JARNAT

Ils sont en cours de réalisation. Parallèlement est réalisé l'enfouissement des réseaux d'électricité, éclairage public et téléphone. Les riverains ont pu assister à un spectacle pour le moins inédit : les matériaux ont été transportés sur le chantier à l'aide d'un hélicoptère.





PARKINGS

Afin d'éviter les stationnements désordonnés qui pénalisent l'ensemble des utilisateurs, les emplacements ont été matérialisées sur les parkings de la rue du Fournil et du cimetière à Mercus. Les automobilistes sont invités à se conformer à cette règlementation.





actus municipalité

Changements

A LA POSTE

Depuis le 21 décembre dernier, un nouveau dispositif a été mis en place au bureau de poste de Mercus.

- L'accueil du public est assuré par Monsieur Stanislas LEGRAND, facteur-guichetier. Il effectue en dehors des heures d'ouverture une tournée de distribution du courrier dans le village et peut rendre des services postaux à la population, à domicile. Nous lui souhaitons la bienvenue.
- Nouveaux horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9 heures à 12 heures

Alice, postière à Mercus depuis plusieurs années, est appelée à de nouvelles fonctions. Ses compétences professionnelles et son caractère enjoué lui ont valu l'estime de tous. Nous lui souhaitons une bonne route!

A LA CRÈCHE

Sylvie TOMOLILLO, directrice du centre multi-accueil "Les Coccinelles", depuis février 2011 quitte Mercus pour Cazères. Professionnelle accomplie, dotée de grandes qualités de cœur, elle saura n'en doutons pas s'intégrer dans une nouvelle équipe. Bonne continuation!

Marion MORGANE, éducatrice de jeunes enfants, a pris ses fonctions à la tête de la crèche en janvier 2016. Nous lui souhaitons la bienvenue.

HALLOWEN

Chaque année, les enfants de nos villages fêtent Halloween. Le 31 octobre dernier, dans un vacarme assourdissant, citrouilles, sorcières, squelettes et autres fantômes ont rendu visite aux habitants. Ces derniers craignant que la malédiction ne s'abatte sur eux, se sont montrés très généreux. Après le partage des friandises collectées, la bruyante troupe s'est dispersée en se promettant de recommencer l'année prochaine. Bravo et merci aux enfants, qui avec l'aide des parents maintiennent les traditions.



LA BIBLIOTHÈQUE

Molière s'invite à Mercus

Samedi 3 octobre dernier, dans le cadre de la manifestation "Théâtre par ci, Théâtre par là…", un spectacle organisé par le Conseil Départemental et offert par la communauté de communes du Pays de Tarascon s'est déroulé à Mercus, près de la bibliothèque.

Dans une mise en scène pour le moins originale, Olivier et Sylvie de la compagnie "le Théâtre de la Terre" se sont glissés dans la peau de Molière et de son amie Madeleine BÉJART. Petits et grands ont ainsi pu, une heure durant, se replonger dans le monde de l'un des plus grands écrivains français.

A l'issue du spectacle, la citronnade chaude servie par les comédiens a réchauffé grands et petits.. Une belle soirée culturelle et conviviale qui, malgré la fraîcheur automnale, a réuni une cinquantaine d'adultes et d'enfants.



Commémoration du 11 novembre

Le 11 novembre célèbre à la fois la fin des combats, la victoire et la paix. Il rend hommage aux soldats morts pour la France. Ce 97ème anniversaire s'inscrit dans le cadre du centenaire de la première guerre mondiale.

Deux cérémonies du souvenir se sont déroulées sur notre commune : l'une à Amplaing, l'autre à Mercus. Moment d'émotion intense et de recueillement accentué par la participation des enfants de l'école d'Amplaing rappelant aux plus âgés d'entre nous, les commémorations d'antan.

Après le dépôt de gerbe au pied de chacun des monuments aux morts, "la sonnerie aux morts" invite l'assistance à une minute de silence.

Dans son message, en hommage à tous les "morts pour la France" lu par Patricia TESTA, 1ère adjointe au Maire, le Secrétaire d'Etat des Anciens combattants et de la mémoire a rappelé que "Tous les "morts pour la France",... sont désormais réunis dans le souvenir et dans l'hommage de la Nation. Ne pas les oublier, et transmettre le message mémoriel aux jeunes générations est notre



devoir et relève de notre responsabilité collective".

Avant de clôturer la cérémonie par "la Marseillaise", la fanfare a interprété "l'Hymne Européen".

Cette après-midi du souvenir s'est terminée salle de la Mairie où un vin d'honneur agrémenté de pâtisseries a été servi par les membres du conseil municipal. Les enfants n'ont pas été oubliés, ils ont pu savourer jus de fruits et friandises.

La journée du patrimoine

Dans le cadre des journées du patrimoine, l'Eglise Saint Louis de Mercus a ouvert ses portes au public. Fort du succès remporté les 2 années précédentes, Alain PFLIEGER, enfant de Garrabet, membres de l'association "Histoire du patrimoine tarasconnais" a commenté pour les 80 visiteurs l'histoire de ce bâtiment qui fait la fierté des Mercusiens.

La Vie Scolaire

DEVOIR DE MÉMOIRE

Accompagnés par Mme Bernadette VALERO leur institutrice, six enfants de l'école d'AMPLAING ont participé, de façon active aux cérémonies commémoratives du 11 novembre. Ils ont cité les noms des combattants "morts pour la France", et interprété le "chant des partisans" et la "Marseillaise", respectant ainsi notre devoir de mémoire.



L'AIDE AUX DEVOIRS

Cette activité périscolaire a été mise en place en 2014.

Devant le succès remporté par ce service rendu aux enfants, l'équipe de bénévoles dans sa quasi-totalité a repris ses fonctions début septembre. Trois soirs par semaine (mardi, jeudi, vendredi), de 17 h 30 à 18 h, ils sont une vingtaine d'élèves volontaires à venir faire leurs devoirs de classe, sous

l'œil bienveillant des adultes.

- Chacun y trouve son compte :
 En tout premier lieu, bien sûr les enfants : Ils peuvent rentrer chez eux plus sereins, car libérés de tout ou partie de leur travail du soir.
- Les parents : ce service leur apporte un soulagement et leur permet de partager avec leur progéniture des moments plus récréatifs.
- Quant aux bénévoles, (retraités pour la plupart d'entr'eux) ils sont heureux d'aider les jeunes à mieux réussir leur année scolaire.

en vue

Illuminations de Noël

A l'approche des fêtes de fin d'année, notre commune s'est parée de ses plus beaux atours...

Le personnel des services techniques, aidé de Soledad, et de nombreux habitants ont installé des illuminations et décorations raffinées dans les espaces publics pour les premiers, et leur propriété pour les autres... Une façon fort sympathique de plonger nos villages dans un monde féérique.

Bravo et Merci à tous.









APEEMGA Le vide grenier Vaisselle, bibelots, jouets, vêtements, jeux,

Vaisselle, bibelots, jouets, vêtements, jeux, chaussures... On trouve tout (ou presque!) au vide grenier organisé chaque année par l'association des parents d'élèves.

Les adeptes ou autres collectionneurs le savent, aussi cette année encore ils sont venus nombreux profiter des bonnes affaires, à la recherche d'un objet rare ou insolite convoité depuis longtemps.

Les exposants en profitent pour faire le vide chez eux.

Boissons chaudes, ou fraîches, crêpes et gâteaux étaient proposés aux visiteurs Seule ombre à ce tableau sympathique : des

cambrioleurs se sont introduits dans les locaux durant la nuit, dérobant bonbons et



autres friandises destinés aux enfants. Bien piètre façon de marquer leur passage! Une plainte a été déposée à la gendarmerie... Heureusement, l'affluence et la météo clémente, ont rendu le sourire aux organisateurs un peu dépités.

Cette journée placée sous le signe de la convivialité a remporté un vif succès. Les fonds récoltés aideront à financer des projets pour les enfants des écoles.

Bravo et merci aux membres de l'APEEMGA.

Les Myrtilles de l'Aynat

Les festivités vont bon train chez les aînés... Ils étaient près de 40 à se retrouver dimanche 11 octobre pour partager le traditionnel "repas d'automne". Une journée remplie de bonne humeur, où alternaient rires, chansons et bavardages.

Le dimanche 8 novembre, l'association fêtait (avec un peu de retard !!!! Puisque créée en août 1983) ses trente ans d'existence. A cette occasion, un repas-spectacle était offert aux adhérents. Délicate attention : chacun a trouvé dans son assiette un petit présent, témoin de cet anniversaire. Pour l'occasion, la boulangerie pâtisserie Amiel avait confectionné une superbe "cabane de l'Aynat" entourée de myrtilles. Ce chef d'œuvre gourmand clôturait le repas raffiné et copieux, fort apprécié de tous. En fin d'après-midi, les 49 convives auxquels s'étaient jointes Patricia TESTA et Roseline RIU, Adjointes représentant M. le Maire empêché, ont donné libre cours à leur envie de quelques pas de danse.

N'en doutons pas, Cette journée festive restera gravée dans leur mémoire





Le rallye : réponse de l'énigme : ETOILE

Explication : **Etat** en référence à la bannière étoilée des Etats Unis, dont chaque étoile représente un état ; la **piste** aux étoiles ; étoile des **neiges** ; étoile de **mer** et enfin un autre astre, le **soleil**.

Cette année sur l'itinéraire du rallye se trouvaient deux observatoires : celui de Latrape (Haute Garonne) et celui de Sabarat. Particularité : chaque commune de la vallée de l'Arize est associée à une planète suivant son orbite imaginaire. Quant au soleil il est représenté par la coupole de l'observatoire de Sabarat.





Entente Football SPAM

L'association de l'Entente Football SPAM (St Paul Avec Mercus) comporte cette année environ 130 licenciés répartis dans les trois branches du SPAM:

- Séniors : présidée par Philippe AUGÉ, Jerome LORENTE et Youssef BOUKHRISSA (40 licenciés).
- Ecole de football d'animation garçons : présidée par Pascal MARCAILLOU (70 licenciés).
- LAP-HAF (Ecole de football d'animation filles + football à 11 pour les 13-19 ans) : présidée par Christophe RODRIGUEZ (20 licenciés SPAM pour 120 LAP-HAF).

POUR LES SENIORS, l'année passée a été celle du titre de champion de PREMIERE DIVISION DISTRICT. Invaincus en championnat, les portes de l'EXCELLENCE leurs étaient ouvertes. En cette première partie de saison, les hommes d'Abder OUARIBA et Carmelo GARCIA jouent également dans le haut du tableau afin de s'assurer le plus rapidement possible de leur maintien. L'Equipe réserve ne s'est pas fixé d'objectif, sauf celui de de trouver du plaisir sur le terrain... Sous la férule d'Éric VICENTE et M'Hamed BRIK, ces acteurs éprouvent toutefois quelques



difficultés liées au regroupement des deux dernières divisions.

(Contact: 06 33 15 19 56 ou http://spam.footeo.com)

ECOLE DE FOOTBALL d'ANIMATION GAR-

CONS: l'effectif de l'association s'étoffe cette année avec une équipe d'encadrants plus complète avec les venues de Victor DACUNHA, Edouard FREITAS, Avelino LOPES, Thierry ORIOL et Thomas FROMENTIN. L'effectif aussi évolue et demande plus d'intendance car jusqu'à l'an dernier, nos U7 et U9 (3/4 de l'effectif passé) pouvaient jouer au football sur des bouts de terrains balisés par des plots et piquets plantés au moment... Les U11 (1 équipe) et U13 (1 équipe) jouent quant à eux sur des demi-terrains avec des buts conformes aux normes de sécurité comme c'est le cas à Mercus.

Cette année, l'effectif U7 n'a pas varié et reste sur 2 équipes. Les moins de (ou U...) 9 ans évoluent sur 1 équipe (contre 4 l'an passé). Par contre en U11 et U13, le SPAM possède 4 équipes et afin d'alterner entre Mercus et St-Paul, le club a monté plusieurs

dossiers d'aide auprès du Conseil Régional, Général et également en partenariat avec la mairie de St-Paul de Jarrat afin de s'équiper et bénéficier des retombées de l'EURO 2016 en France.

(Contact: 06 87 57 43 18 ou http://spam.footeo.com)

LAP-HAF: Cette année, le SPAM, en entente LAP-HAF avec le LAP et Tarascon FC, a vu l'arrivée de nombreuses nouvelles licenciées Filles de 5 à 13 ans. Elles s'entrainent les mercredis à St-Paul de 17 h à 18 h 15 pour les 5-9 ans et les samedis avec les U7 SPAM. Les 30 autres filles plus grandes d'Hervé ROUSSEL et Henri TORO sont entre Tarascon et Mercus. Les U15 de Romain LAGARDE et Christophe GONÇALVES, les mercredis à Mercus, ont pour objectif de se maintenir en lique alors que les U17 de Romain VICENTE et Alain GARCIA, les mercredis à St-Paul également, visent la montée afin de jouer au même niveau que les U19 de Samuel DE LIMA.

(Contact: 06 33 17 27 85 ou http://lap-haf.footeo.com)

La chorale

Encore jeune, ce groupe vocal a pour objectif la pratique du chant choral et du plaisir qu'il procure. Les choristes, mélomanes investis, en apprécient le répertoire recherché : Brahms, Mozart, sans oublier les autres formes de musiques, chants traditionnels ou comédie musicale, etc...

Sous la conduite avisée et bienveillante de Christian NOURY, chef de chœur reconnu pour son professionnalisme et sa volonté de révéler à chacun des possibilités insoupçonnées. Soprani, Alti, Basses et ténors, chacun dans son pupitre participe à l'harmonieux résultat de l'ensemble.

Amateurs de belle musique, venez nous rejoindre pour goûter à un plaisir rare et de qualité.

Renseignements:

C. NOURY - Tél. 06 10 46 26 23 e-mail : chnoury@hotmail.fr



Indignez-vous!

Une commune propre, fleurie et accueillante tout le monde la veut. Mais il faut s'en donner les moyens.

Les efforts ne peuvent pas être faits par la seule collectivité! Le système de gestion des déchets dans la commune relève d'une part du SMECTOM du Plantaurel, et d'autre part du Conseil Municipal. Le bulletin municipal (le n°51 étant le dernier en date) vous rappelle régulièrement les jours des diverses collectes et insiste sur le conditionnement et le respect des jours de sortie des sacs jaunes, déchets verts et encombrants afin de ne pas laisser s'installer des dépôts à long terme. De nombreux "espaces de propreté" sont à votre disposition dans l'ensemble des villages. Néanmoins, ces lieux de dépose et collecte des déchets ressemblent beaucoup trop souvent à des décharges sauvages.

Où sont passés le respect d'autrui, de l'environnement, le simple bon sens à utiliser les moyens de collecte mis en œuvre par le conseil municipal?...

Prompts à s'indigner et à manifester leur mécontentement en permanence, les citoyens que nous sommes devraient trouver là de quoi exprimer leur civisme.

Etat Civil

NAISSANCES

24 septembre 2015 Nawel TANCREDI 13 décembre 2015 Mewen COUSIN 25 décembre 2015 Léana RODRIGUEZ

DÉCÈS

7 octobre 2015 Acacio DUARTE FERREIRA

19 octobre 2015
Yvonne CAUPÉNA
veuve VIGNAUX
17 novembre 2015
Bernard DELPONT
24 novembre 2015
Aimée BONZOM
veuve TEYCHENNÉ
12 décembre 2015
Marie- Jeanne ESTEBE
veuve AMIEL

EXTRAIT DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 7 OCTOBRE 2015 Assurance du personnel communal

3 compagnies d'assurance ont répondu à l'appel d'offres : GENERALI, AXA, SMACL. Le conseil municipal à l'unanimité décide de retenir l'offre de la compagnie SMACL, proposée par la commission d'appel d'offres (Taux de cotisation : 5.67 % de la masse salariale)

Décision modificative - Budget Principal : votée à l'unanimité

Acquisition de deux parcelles terrain impasse de la charretière (83 m² et 793 m²) – coût 1500 € - Approuvée à l'unanimité

Questions diverses:

M. le Maire donne le compte-rendu du conseil communautaire du 24 septembre 2015, dont l'ordre du jour portait sur le schéma départemental et la communauté d'agglomération.

SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2015 Appartements 8, avenue Henri Marrot :

Le conseil à l'unanimité décide de fixer le montant mensuel du loyer des appartements situés 8, avenue Henri Marrot à :

Rez de chaussée : 500 €
1er étage (à droite) : 400 €
1er étage (gauche) : 450 €

Budget:

Le conseil municipal à l'unanimité décide de procéder à une décision modificative sur le budget principal de la commune.

Personnel

- L'adjointe au Maire, présidente de séance, propose qu'une gratification soit versée en fin d'année à un agent non titulaire. Délibération acceptée et votée à l'unanimité
- Le conseil municipal sur proposition de la présidente de séance, accepte à l'unanimité de créer un poste d'adjoint technique pour besoin occasionnel à temps non complet (105 heures/trimestre).

Extension du réseau électrique Basse Tension par le Syndicat Départemental d'Electrification de l'Ariège (SDE 09)

Quartier "du Peyregat" à Amplaing : le montant total des travaux s'élève à 14 500 €. Il reste à la charge de la commune 8 700 €. Approuvé à l'unanimité.

Attribution du marché du "service créatif et culturel" de l'espace multi accueil à Mercus. Une seule association a répondu à l'appel d'offres : Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud pour un montant de 128 000 € TTC

Le conseil municipal accepte la proposition de la commission d'ouverture des plis et retient LECGS. Voté à l'unanimité

Travaux d'éclairage public liés au renforcement du réseau électrique Basse Tension de "la Carlasse" à Garrabet

Montant des travaux 11 320 €, financé à hauteur de 50 % par le Département.

Délibération prise et approuvée à l'unanimité



Compte rendu des commissions "Travaux" et "Vie scolaire" par les présidents

- Convention de mandat AD'AP. La présidente expose au conseil municipal que les travaux d'accessibilité des bâtiments communaux ne pourront être faits dans les temps impartis par la loi. Il serait préférable de passer une convention avec la communauté des communes du Pays de Tarascon afin que la programmation de ces travaux soit mise en place par la société ACCESMETRIE. Cette démarche permettra d'obtenir une dérogation, reportant ainsi les délais de réalisation.
- Organisation matérielle des élections régionales des 6 et 13 décembre 2015.
- Patricia TESTA, adjointe au Maire, donne le compte rendu de la réunion d'information qui s'est tenue le 2 novembre 2015 à Tarascon, concernant l'accueil des migrants sur le département

Questions diverses

- Un rendez-vous a été pris avec le SMECTOM pour la mise en place de composteurs près des cimetières.
- Suite au projet de "Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) élaboré par la Préfète de l'Ariège, le conseil municipal s'est interrogé quant au devenir du SIEMACOF (Syndicat Intercommunal d'Economie Montagnarde de l'Ancien Consulat de Foix) dont la commune de Mercus-Garrabet est membre.

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2015

Projet du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI). Après en avoir débattu, le Conseil Municipal à la majorité (12 pour, 3 abstentions), approuve le projet de SDCI proposé par la Préfète de l'Ariège.

Dissolution du SIEMACOF (Syndicat Intercommunal d'Economie Montagnarde de l'Ancien Comté de Foix). La Préfète de l'Ariège souhaiterait que ce Syndicat à faible activité économique soit dissout. Le Conseil Municipal estime qu'il est fédérateur au niveau des différents groupements pastoraux. Le conseil municipal à l'unanimité n'approuve pas cette dissolution

Alimentation Basse tension du réservoir de Croquié. L'Adjointe au Maire expose au Conseil Municipal que les travaux d'alimentation du réservoir d'eau potable de Croquié s'élèvent à 7 000 €, financés en totalité par le Syndicat des Eaux de l'Ariège (SDE 09). Voté et approuvé à l'unanimité





LA PÉTANQUE MERCUSIENNE

LES MERCUSIENS NE LACHENT RIEN

Le championnat d'Ariège des clubs a eu lieu cette année en septembre et octobre. Après avoir remporté le titre de champion 2014 notre équipe monte cette année en deuxième division départementale au sein d'une poule relevée. La première journée s'est déroulée à Mercus où nos joueurs ont dû s'incliner par deux fois : d'abord devant la Haute Lèze (16-20) puis l'après-midi face à une équipe chevronnée de la Barguillère (10-26). Bonne dernière, notre équipe se devait de réagir le dimanche suivant au Mas d'Azil. Ce qui fut fait avec une écrasante victoire sur Saverdun (34-2) puis sur le club hôte du Mas (22-14) grâce à deux victoires en triplettes. Replacés en milieu de tableau, il restait à rencontrer l'équipe de Laroque d'Olmes leader invaincu avec 4 succès à son actif, sur le boulodrome du Fossat. Nos joueurs en pleine confiance ne lâchent rien et se trouvent à égalité après les doublettes (12-12). Les triplettes sont disputées et serrées. Mais Nicolas RODRIGUEZ, transcendé, encadré de Michel et Jean-Marc, et Angel toujours aussi impressionnant épaulé de Brice et Nicolas CANAL, avaient raison des valeureux Laroquais battus au final (24-12). Une victoire qui nous assure le maintien et nous permet de terminer 3ème à égalité de points avec la Barquillère qui nous devance seulement au "goal average" particulier.

Voici le classement de la "poule" : 1 - LAROQUE D'OLMES 8pts

- 2 LA BARGUILLERE 6pts
- 3 MERCUS 6pts
- 4 LE MAS D'AZIL 5pts
- 5 HAUTE LEZE 5pts
- 6 SAVERDUN Opts.

Les deux premiers montent en première division et les deux derniers descendent.



L'équipe victorieuse au Mas d'Azil : 3ème rang - David GIRABET, Michel AMIEL, Angel

2ème rang - Jean-Marc CANAL, Jean-Claude BUILLES, Nicolas RODRIGUEZ

1er rang - Benjamin MORA, Brice MORA

COPACABANA FUTSAL CLUB

Le Copacabana Futsal Club entame sa cinquième saison et se porte bien!"

Nous avons limité le nombre de joueur à 24 pour que chacun s'y retrouve. "Ici, quel que soit son niveau, tout le monde joue" explique Christian REBOLLO, le Président de l'association qui rappelle l'état d'esprit du club : pas de compétition, seulement le plaisir de se retrouver pour jouer au foot. Et la recette fonctionne avec une guinzaine

de joueurs de 18 à 50 ans, issus de Mercus ou des environs. Étudiants, électriciens, chauffeurs, employés, professeurs, maçons ou animateurs, se réunissent chaque mercredi soir pour "taper dans le ballon". L'ensemble des joueurs et les membres du bureau remercient la municipalité qui met gracieusement le gymnase et les vestiaires à disposition de l'association.



